



Le SE-UNSA 22 vous informe

27 avril 2021 :

Audience avec l'IENA, Madame Le Brozec

Seconde audience de l'année 2021 avec Mme l'IENA (processus habituel d'audiences mis en place dans notre département). Même si nous saluons cette démarche initiée par notre Administration, tout moment de dialogue social étant à prendre, ceci ne pourra absolument pas remplacer ce qui se passait préalablement, lorsque les CAPD n'avaient pas été supprimées par la loi dite de « transformation » de la Fonction publique. Nous l'avons rappelé en préambule à cette audience.

Au passage, nous vous invitons à signer la pétition UNSA – Éducation « Pour ma carrière, pour ma mutation, je veux des représentant-es du personnel » en cliquant ci-dessous.

Nous étions au rendez-vous.



Et maintenant... Reconnu-es et respecté-es ?

L'UNSA Éducation rappelle son opposition à la loi de transformation de la Fonction publique du 6 août 2019 qui vient fortement impacter le dialogue social et les instances de concertation en fusionnant les CT et CHSCT et en restreignant considérablement les compétences des CAP.

Vous trouverez ci-dessous le compte-rendu complet de cette courte audience (un peu plus d'une heure) et l'intégralité des questions ou problèmes que nous avons soulevés ainsi que les réponses de l'administration. L'administration était représentée par Mme Le Brozec, IENA et Mmes Garreau, et Ménard cheffes de la DIV1D22 et de la DIVEL ; Robin Maillot et Dany Le Damany sont intervenus pour le SE-Unsa 22.

Conditions de cette rentrée du 26 avril

SE-Unsa 22 : Notre premier mot sera pour évoquer les conditions particulières de cette reprise avec beaucoup d'inquiétudes et d'incertitudes chez nos collègues.

Nationalement, le SE-UNSA a dit que la rentrée du lundi 26 avril serait une reprise marquée par l'inquiétude et la lassitude, inquiétude face à la situation épidémique et lassitude face à l'incertitude des prochaines semaines après un an de crise sanitaire.

Pour le SE-Unsa, il faut se donner les moyens de tenir pendant 10 semaines mais aussi préparer d'ores et déjà l'année scolaire prochaine. Il fallait et il faut toujours recruter pour le remplacement.

Localement, nous n'avons rien à ajouter puisque les constats nationaux sont aussi locaux et que la problématique du non-remplacement est entière dans notre département.

Remplacement / Point sur les conditions actuelles

Nous avons demandé un état du nombre de contractuels encore en place (contractuels classiques et ceux dit « covid »). Y a-t-il plus de possibilités de recrutement ? Le vivier est-il suffisant ?

IENA : Les contractuels dit Covid sont 21 ETP (22 DONT 2 à 50%) actuellement. Ils sont là jusqu'au 31 mai. Concernant un recrutement à venir : échanges en cours entre le DASEN et le rectorat car les conditions exactes n'ont pas encore été données.

Si on peut le faire à la fois avec prolongation de ce qui est déjà mis en place on le fera.

Notre avis : C'est primordial que d'autres personnels soient recrutés, cela fait des mois que le SE-UNSA et l'UNSA Éducation font cette demande auprès du Ministère (dès la rentrée, de manière intersyndicale, nous avons demandé une ouverture de la liste supplémentaire et depuis nous continuons à porter cette demande de renforts indispensables pour faire face à cette crise. C'est pourquoi il nous paraît incompréhensible que les contractuels « Covid » ne le soient que jusqu'au 31 mai... La première mesure devrait logiquement être de les prolonger jusqu'à la fin de l'année scolaire. Et il faut effectivement trouver et recruter d'autres renforts, le plus vite possible !

SE-Unsa 22 : Nous avons demandé un état des lieux des remplacements sur les circons. Les retours ne semblent pas bons et les difficultés toujours présentes et majorées dans certains secteurs du département.

IENA : Le bilan est variable selon les circonscriptions : Saint Briec et Guingamp sont les deux secteurs les plus tendus en terme de remplacement et les autres circonscriptions seraient « à l'équilibre ». Les déficits peuvent aller jusqu'à -5/-6.

Nous avons présenté des situations d'autres circonscriptions elles aussi à flux tendu (celles de Dinan, liste non exhaustive...). Pas plus tard que ce matin, une directrice a une fois encore dû prendre sa classe, au lieu d'avoir sa journée de décharge. Le problème est que cela se renouvelle alors que les décharges sont indispensables pour les directrices et directeurs. Durant de nombreuses semaines, il a fallu jongler avec les non-remplacements et l'accueil des élèves en limitant les brassages. Et ce n'est pas fini...

SE-Unsa 22 : Pour ce qui concerne les nouvelles règles établies à partir des protocoles du 23 et 24 avril, en cas de non-possibilité de remplacement, il est préconisé un retour des enfants à la maison. Comment cela s'organise-t-il ? On le sait tous, certains viendront quand même à l'école et on ne pourra les refuser... Que fait-on des enfants « non récupérés » ou laissés à la garderie ? Certains parents déposent leurs enfants à la garderie et/ou ne répondent pas au téléphone...

IENA :

Il y a 2 cas de figures possibles :

- Un(e) PE est arrêté et pas en mesure d'être remplacé : la classe ferme (sauf cas exceptionnel)
- Un(e) PE ou atsem ou covid + : la classe ferme. C'est une mesure qui va entraîner plus de classes fermées et il y a donc une gestion à anticiper.

Les petites écoles sont prioritaires en cas d'absence. Et vous avez raison, on ne peut refuser un élève. Il est possible de garder les enfants dans la classe porte ouverte, faire jouer le pragmatisme afin de faire un tracing le plus efficace qui soit.

Notre avis : le SE-UNSA 22 n'a cessé localement de demander à ce qu'on limite les brassages d'élèves, d'où nos demandes répétées ces derniers mois de prioriser les remplacements pour les personnels absents plutôt que pour remplacer les collègues pour les formations constellations. Comme quoi nos demandes étaient tout à fait pertinentes... Maintenant, il est enfin acté qu'on ne veut plus de brassage alors qu'avant c'était dans la mesure du possible... Reste l'application dans la réalité et avec les contraintes multiples que connaissent nos collègues. Et ce ne sera pas simple... Ce non-brassage amène d'autres questions que nous aborderons durant cette audience, dont celle du recrutement rapide et indispensable de renforts !

SE-Unsa 22 : certains collègues ont été touchés par le Covid parce que des enfants malades ou ayant des symptômes ont quand même été mis à l'école par leurs parents. C'était valable avant le Covid, ça l'est toujours. A propos de ces personnels touchés dans l'exercice de leur fonction, il est important de leur faire savoir qu'il faut qu'ils se déclarent en accident du travail et leur permettre ainsi, notamment, ne pas voir appliquer le jour de carence.

DIV1D : le jour de carence pour Covid n'est pas compté en principe.

SE-Unsa 22 : combien de collègues ont été touchés par le Covid suite à une contamination en classe ?

IENA ET DIV1D : nous n'avons pas d'infos pour savoir où on attrape le COVID et il est difficile de connaître l'origine de la transmission de ce virus.

SE-UNSA 22 : nous rappelons toujours et encore la situation des enseignants en maternelle qui sont face à des élèves sans masques et parfois asymptomatiques, pour ne pas dire souvent. Ils ne sont pas considérés cas contact lorsqu'un de leurs élèves est positif, c'est pour le moins étonnant et peu prudent.

SE-UNSA 22 : Il y a toujours une demande de diligenter de suite, en urgence, un remplaçant dans une école qui découvre un cas positif et dont le directeur a alors besoin de temps pour tout mettre en place. Lorsque cela est possible, bien sûr !

IENA : Les IEN l'ont en tête et s'il y a des moyens ils feront le nécessaire.

Ras la FAQ !

SE-UNSA 22 : nos collègues en ont ras la FAQ et ils ont tenté de s'appuyer sur celle du 23 alors que le 26, était officialisée une nouvelle FAQ datée du 24 ! Nous le disons nationalement et le faisons aussi localement, cette situation est intenable et totalement irrespectueuse des personnels de l'Éducation nationale, quels qu'ils soient. Avec une mention pour les directeurs qui ont à tout gérer et endossent le mécontentement des parents, des élus, parfois de leurs collègues, alors qu'ils n'y sont pour rien.

Il est important de stabiliser notamment la pratique de l'EPS en maternelle puisqu'il y a eu changement puis contre changement et d'en informer les collègues. Nos collègues font tout pour appliquer du mieux possible les protocoles qui se succèdent mais à côté de cela les règles de distanciation dans les cantines ne sont parfois pas mises en place, faute de possibilité en personnels ou en locaux, faute de volonté des élus.

Cela crée des tensions importantes et dans ce cas, nous vous redemandons un soutien entier des IEN envers les directeurs et collègues qui rencontreraient des problèmes.

La période est difficile pour tout le monde et nos collègues directeurs ne sont pas responsables des protocoles qui tombent et changent, c'est important de le rappeler aux élus, peut être en le signalant au préfet.

IENA : tout a été publié sur Toutatice, les CPC doivent communiquer dans ce sens-là.

Nous devons nous adapter à la prolifération du virus. Nous sommes soumis à une actualisation de courte durée aux vues de la situation.

Brassage / Non-brassage

SE-Unsa 22 : Pas de brassage de groupes : quid si sortie prévue à la ferme pédagogique ou autres, avec mutualisation du car pour 2 classes ?

IENA : pas de sorties avec nuitées. Les sorties à deux classes ne semblent pas possibles. Il faut s'assurer que les personnes qui reçoivent les classes n'ont pas été testées positives, c'est à demander systématiquement. Le principe du non-brassage doit être observé jusqu'à nouvel ordre. La natation est autorisée sur piscine en extérieur uniquement.

SE-Unsa 22 : Pas de brassage de groupes : quid des inclusions ULIS, des élèves qui vont en groupes de besoin dans une autre classe ?

IENA : Les élèves ULIS ont leur classe de rattachement donc pas de souci. Mais pour les groupes de besoins : on arrête. Personne ne se déplace entre les classes (pas d'échange de service).

SE-Unsa 22 : Pas de brassage des groupes : on fait comment quand on apprend le matin qu'il n'y aura pas de remplaçant ?

Notre avis : il est urgent que l'administration clarifie et communique ces informations car cela va remettre en cause des organisations et projets. Et que la communication qui soit faite soit la même dans les circonscriptions. Nous suivrons attentivement ce qui sera transmis et n'hésitez pas à nous contacter !

Covid : autotests / médiateurs / vaccination

SE-Unsa 22 : Autotests enseignants ? Comment ? Quand ?

IENA : La livraison a pris un peu de retard mais les autotests sont acheminés depuis ce matin et parviendront dans les circonscriptions demain (mercredi).

2 autotests par semaine pour le personnel + les AESH. Concernant les ATSEM nous n'avons pas de réponse.

Les autotests sont reçus sous un format de boîtier de 5 (cela couvre 2 ½ semaines d'autotests). Les consignes ont été données aux IEN.

SE-Unsa 22 : nous souhaitons faire un point sur le recrutement des « personnes qui vont faire passer les tests aux enfants ». Des médiateurs ? En nombre suffisant ? Encore des recrutements prévus ?

IENA : il y a eu des recrutements, mais pas de dates pour le moment. Il n'y a pas encore de calendrier pour les dépistages dans les écoles.

SE-Unsa 22 : Qu'en est-il de la vaccination des enseignants de + de 55 ans ? Combien sont prévus ? Un seul centre à Lamballe ? L'Astra-Zeneca est-il la seule possibilité ?

IENA + DIVEL : Il y a des centres de vaccination à Lamballe, Pleumeur-Bodou (Pfizer) et à l'hôpital privé de Plérin.

Cela concerne les personnels + AESH. Concernant les moins de 50 ans, des places se libèrent...

DIV1D : plus de 500 personnes de plus de 55 ans ont été contactées par deux mails (public + privé).

Temps partiel

SE-Unsa 22 : Quand les collègues auront-ils des informations sur l'obtention de leur temps partiel ?

IENA 22 : les demandes reçues pas n'ont pas encore traitées. Il n'y aura comme l'an dernier que quelques personnes qui passeront un entretien avec l'IEN (une vingtaine). Il n'y a pas de date précise mais ces entretiens devraient avoir lieu au mois de juin, et les informations communiquées fin juin. De toute façon il faut que les décisions soient prises mi-juin pour la constitution des postes fractionnés.

Postes adaptés

SE-Unsa 22 : Concernant les postes adaptés : quand aura lieu le GT académique et quand nos collègues seront-ils informés des décisions?

IENA : un GT s'est tenu au niveau départemental et académique. Il y a quelques sorties de dispositifs pour des personnes qui ont des projets de reconversion bien avancés.

DIV1D : on attend le retour officiel du rectorat pour pouvoir transmettre les informations mais cela ne saurait tarder.

Situations personnelles

Se-Unsa 22 : nous avons évoqué des situations personnelles de collègues, dont certaines en difficulté. Nous en avons profité pour rappeler l'impact que peuvent avoir certaines conditions de travail, notamment des enfants ayant des troubles du comportement ou des parents très agressifs, sur la santé de nos collègues (qui peuvent mettre du temps à récupérer). Dans ces situations difficiles, il est important que les IEN prennent des nouvelles.

IENA : indique qu'elle comprend bien. Elle ajoute que la MGEN peut être un partenaire très apprécié et elle a eu des retours positifs des personnes qui ont joint le réseau PAS. Le supérieur hiérarchique est là aussi. Il ne faut pas attendre d'être sur un point de non-retour avant de le contacter.

Notre avis : sur cette dernière remarque, nous sommes tout à fait d'accord et nous regrettons juste d'avoir à rappeler qu'il est indispensable que les IEN soutiennent réellement nos collègues lorsque ceux-ci rencontrent des difficultés. Certains le font, d'autres moins et d'autres pas... En tout cas, nous tenons à vous rappeler que si vous rencontrez un problème, n'hésitez surtout pas à nous contacter : 22@se-uns.org, 06 79 94 30 57



Modifications de la formation initiale

Se-Unsa 22 : Savez-vous combien il y aura de PPPE (Parcours préparatoire au concours de professeur des écoles) ? de stagiaires 1/3 temps (et sur quel type de poste), de M2 en alternance ? Y aura-t-il suffisamment de maîtres-formateurs ? Qui seront les tuteurs des stagiaires 1/3 temps ?

IENA 22 : nous n'avons pas encore d'infos stabilisées pour les PPPE, stagiaires 1/3 temps et M2 en alternance. Il y aura assez de maîtres-formateurs. Pour le tutorat des stagiaires 1/3 temps ce seront des personnes dans les écoles (MAT). Cette liste sera augmentée des personnes qui le souhaitent.

Notre avis : rassurez-vous si vous n'êtes pas au courant des modalités de la nouvelle formation, c'est normal. Pour info, les décrets sont parus à une vitesse effrayante et cette nouvelle mouture se mettra en place à toute vitesse sans que personne ne connaisse les tenants ni les aboutissants au sein des rectorats et académies. Et oui, quand on connaît le délai de parution de certains décrets d'application des lois, cela étonne... Nous vous donnerons rendez-vous dans notre journal de juin pour expliquer cette future « usine à gaz » contre laquelle l'UNSA Éducation a toujours été, dès le début.

18/02/2020 : <https://www.unsa-education.com/Master-Meef-changer-la-place-du-concours-a-de-multiples-consequences>

21/02/2020 : <https://enseignants.se-unsa.org/Recrutement-des-enseignants-le-concours-en-fin-de-M2-pour-le-SE-Unsa-c-est-NON>

18/05/2020 : <https://www.unsa-education.com/Formation-des-enseignants-et-Cpe-la-reforme-doit-etre-suspendue>

25/05/2020 : <https://enseignants.se-unsa.org/Place-du-concours-le-ministre-passe-en-force>

22/03/2021 : <https://www.unsa-education.com/Reforme-Inspe-un-comite-de-suivi-tres-eloigne-des-urgences>

24/03/2021 : <https://enseignants.se-unsa.org/Concours-enseignants-mise-en-oeuvre-de-la-reforme-par-asphyxie-des-recrutements>

Accompagnement des enfants en situation de handicap

SE-Unsa 22 : concernant l'accompagnement des enfants par des AESH, nous réitérons notre demande que cela puisse se faire et qu'il y ait un nombre suffisant d'AESH recrutés et donc le budget nécessaire pour le faire.

<https://enseignants.se-unsa.org/Ecole-inclusive-premieres-enquetes-et-premiers-constats>